

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20221007-lmc124727-DE-1-1

Date de télétransmission : 20 octobre 2022

Date de réception : 20 octobre 2022

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 7 OCTOBRE 2022

DELIBERATION N° 10

**STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE
NUMÉRIQUE**

⌘⌘⌘⌘

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la délibération prise le 3 février 2020 par l'assemblée départementale présentant les orientations stratégiques 2020-2021 du SMART Deal autour de 16 initiatives concrètes visant à améliorer la vie des Maralpains, à simplifier la relation aux usagers et à mettre en valeur le territoire grâce au numérique ;

Vu la délibération prise le 17 décembre 2021 par l'assemblée départementale présentant les projets et les actions inscrits en 2022 au titre de la transformation numérique du Département et de la politique innovante de la relation à l'utilisateur ;

Considérant que l'accompagnement numérique pour tous, sur tout le territoire des Alpes-Maritimes, constitue l'un des axes majeurs des orientations stratégiques du SMART Deal ;

Vu les résultats de l'étude Capacity pour le compte de l'Agence nationale de recherche du 6 décembre 2017 « Quelles compétences numériques ont les Français ? Des disparités à interroger » ;

Vu le rapport du 16 janvier 2019 du Défenseur des droits intitulé « Dématérialisation et inégalités d'accès au service public », soulignant les risques de recul de l'accès aux droits et d'exclusion pour une partie de la population ;

Vu les résultats de l'étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques « INSEE Première technologies de l'information et de la communication ménages 2019 – Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manques de compétences numériques de base », du 30 octobre 2019 ;

Vu la note de synthèse de la mission d'information du Sénat « Lutte contre l'illectronisme et inclusion numérique » et le rapport 711 du 17 septembre 2020 « L'illectronisme ne disparaîtra pas d'un coup de baguette magique ! » ;

Vu le baromètre du numérique de juillet 2021 du Centre de recherche pour l'étude et l'Observation des conditions de vie (CRÉDOC) ;

Vu le rapport du 16 février 2022 du Défenseur des droits intitulé « Dématérialisation des services publics : 3 ans après, où en est-on ? », soulignant la nécessité persistante d'accentuer les actions d'inclusion numérique et d'accompagnement ;

Vu la recommandation de l'Agence nationale de la cohésion des territoires sur l'articulation des dispositifs Conseillers numérique France Services et pass numérique dans les collectivités territoriales ;

Vu la délibération prise le 1^{er} octobre 2021 par la commission permanente approuvant l'expérimentation de l'animation départementale des structures France Services et le dispositif des conseillers numériques France Services ;

Considérant que, selon l'avis du comité de sélection de l'Agence nationale de cohésion des territoires du 21 avril 2021, 7 conseillers numériques France Services ont été recrutés au sein des Maisons du Département ;

Considérant que ces conseillers ont vocation à participer à l'appropriation du numérique pour tous et renforcent les activités de médiation numérique au sein des Maisons du Département ;

Considérant l'ancrage territorial reconnu et la solide expérience partenariale avec les acteurs locaux du Département *via* son réseau de Maisons du Département, et son rôle d'animateur du réseau départemental des structures France Services ;

Vu le rapport de son président proposant d'approuver la stratégie départementale de lutte contre la fracture numérique pour la mandature, articulée autour de trois piliers complémentaires : encourager et stimuler la structuration d'un réseau de médiation numérique, favoriser l'autonomisation et la formation au numérique des usagers et enfin faciliter l'accès à des équipements numériques ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions SMART Deal et éducation et Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

- 1°) d'approuver la stratégie départementale de lutte contre la fracture numérique ;
- 2°) de donner délégation à la commission permanente pour suivre et mettre en œuvre les projets relatifs à la stratégie de lutte contre la fracture numérique ;
- 3°) de prendre acte que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ces projets seront inscrits au budget départemental.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental

REPARTITION DES CONSEILLERS NUMERIQUES FRANCE SERVICES DANS LES ALPES-MARITIMES

Commune	Structure	Type de structure	Label France Services	Label #APTIC	Nombre de conseillers numériques
Antibes	Mission locale Antipolis	Privée	NON	NON	1
Antibes	CCAS Antibes Juan-les-Pins	Privée	NON	NON	2
Belvédère	Apprentis Pas Sages	Privée	NON	NON	1
Cannes	Association Logis Jeunes Provence	Privée	NON	NON	1
Cap-d'Ail	Centre Méditerranéen d'Etudes Françaises	Privée	NON	NON	1
Carros	Association Pari Mix Cité	Privée	OUI	NON	1
Grasse	Centre Social Harpèges	Privée	NON	NON	1
Grasse	TETRIS	Privée	NON	NON	2
Grasse	EVALECO	Privée	NON	NON	1
Grasse	CA du Pays de Grasse	Publique	OUI	NON	1
Grasse/Saint-Vallier-de-Thiery	Maison du Département (CD 06)	Publique	OUI	NON	1
Gréolières	Commune de Gréolières	Publique	NON	NON	1
Guillaumes	Commune de Guillaumes	Publique	OUI (mutualisation avec la FS)	NON	1
Menton	Maison du Département (CD 06)	Publique	OUI	NON	1
Métropole Nice Côte d'Azur	Maison du Département Itinérante (CD 06)	Publique	OUI	NON	1
Nice	Secours Populaire Français	Privée	NON	NON	2
Nice	DIVA	Privée	NON	OUI	2
Nice	Découverte et partage	Privée	NON	OUI	1
Nice	Reconnect Nice (Groupe SOS)	Privée	NON	NON	1
Nice	Cap JEUNESSE	Privée	NON	NON	1
Nice	Centre d'innovation et d'usages santé	Privée	NON	NON	1
Nice	Pasteur Association Avenir Jeunesse	Privée	OUI	OUI	1
Nice	PIMMS	Privée	OUI	OUI	1
Nice	Maison des Alpes-Maritimes Nice Centre (CD 06)	Publique	OUI	NON	1
Nice	ACT Nice (Groupe SOS)	Privée	NON	NON	1
Nice	LAM - LHSS (Groupe SOS)	Privée	NON	NON	1
Nice	Association Epilogue	Privée	NON	NON	1
Nice	Initiative Nice Côte d'Azur	Privée	NON	NON	1
Nice	La Bulle Laboratoire d'Arts Numériques	Privée	NON	NON	1
Nice	HETIS	Privée	NON	NON	1
Nice	Union départ. Associations Famil. des AM	Privée	NON	NON	1
Saint-André-de-la-Roche	Maison du Département (CD 06)	Publique	OUI	NON	1
Saint-Laurent-du-Var	Croix Rouge Française	Privée	NON	NON	2
Saint-Laurent-du-Var	Commune de Saint-Laurent-du-Var	Publique	NON	NON	1
Saint-Martin-Vésubie/Roquebillière	Maison du Département (CD 06)	Publique	OUI	NON	1
Saint-Sauveur-sur-Tinée/Plan-du-Var	Maison du Département (CD 06)	Publique	OUI	NON	1
Théoule-sur-Mer	Association Villa Saint-Camille (Groupe SOS)	Privée	NON	NON	1
Valbonne	Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis	Publique	NON	NON	1
Valbonne	Association Sophia Loisir et Vie	Privée	OUI	OUI	2
Vence	Médiathèque de Vence	Privée	NON	NON	1
Villefranche-sur-Mer	Villefranche-sur-Mer	Publique	OUI	NON	1

Nombre total de conseillers numériques dans les Alpes-Maritimes (source Préfecture 23/09/2022) :

47